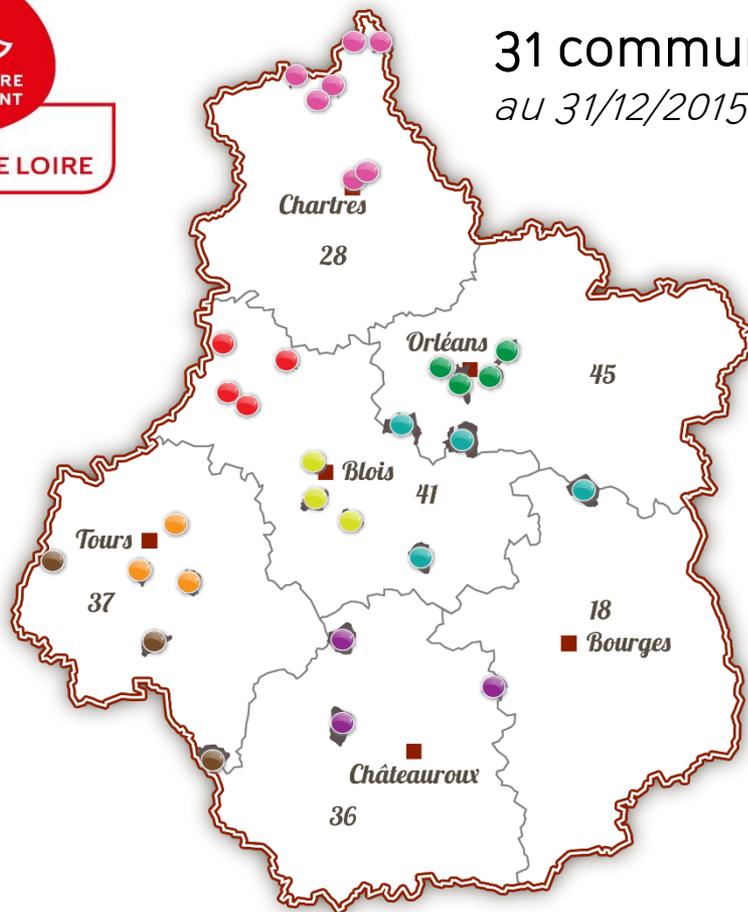




CENTRE - VAL DE LOIRE

31 communes ont réalisé un IBC au 31/12/2015

Inventaire de la biodiversité communale



Commune accompagnée par :

- CDPNE
- Eure-et-Loir Nature
- Indre Nature
- LPO Touraine
- Loiret Nature Environnement
- Nature 18
- Perche Nature
- SEPANT
- Sologne Nature Environnement

— Limites de la Région Centre

— Limites départementales

■ Préfecture

■ Communes couvertes par un Inventaire de la biodiversité communale (IBC)



Guy JANVROT
Président de FNE Centre-Val de Loire

Jeudi 19 mai 2016
Cheverny



Les Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC)



Cheverny – Jeudi 19 mai 2016

CDPNE
34 Avenue Maunoury
Centre Administratif
41 000 BLOIS
Tél.: 02 54 51 56 70
cdpne@wanadoo.fr
www.cdpne.org

EcoPôle
3 rue de la Lionne
45 000 Orléans
Tél.: 02 38 53 53 57
contact@ecopole-
regioncentre.fr
www.ecopole-regioncentre.fr/



Objectifs de l'IBC

- ➔ réaliser un état des lieux des connaissances naturalistes
- ➔ améliorer la connaissance du patrimoine naturel communal (inventaires, cartographie...),
- ➔ identifier les enjeux majeurs liés à la biodiversité
- ➔ faciliter l'intégration de la biodiversité dans les futures décisions locales (déclinaison TVB, PLU, projet d'aménagement...)
- ➔ sensibiliser / mobiliser les acteurs à :
 - la connaissance,
 - la préservation,
 - et la valorisation } de la biodiversité sur le territoire



Durée de l'IBC



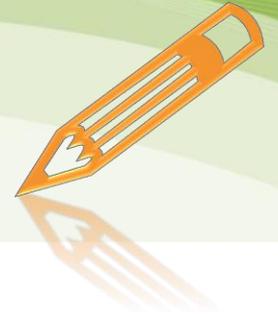
L'IBC est réalisé sur 2 ans

(45 jours)

**Calendrier de réalisation : validé
par le comité de suivi**



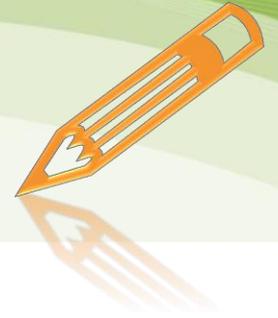
Les principales étapes de l'IBC



- Présentation et appropriation de la démarche
- Formation d'un comité de suivi
- Volet inventaire : étude bibliographique / Identification des secteurs à prospecter / Inventaires / cartographie / Présentation des résultats
- Aide à l'intégration de ces données dans les projets de la commune
- Communication-sensibilisation



Les principales étapes de l'IBC



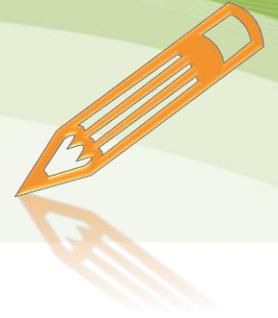
■ Présentation et appropriation de la démarche

- 👉 Présentation de la démarche à la commune
- 👉 Validation par le conseil municipal
- 👉 Signature de la convention de partenariat



Signature de la convention à Les Montils (41)

Les principales étapes de l'IBC



■ Formation d'un comité de suivi

- ☞ **Composé de représentants de la commune**
- ☞ **Ouvert à la société civile**
- ☞ **Animé par la structure porteuse du projet IBC**
- ☞ **Valide les choix :**
 - . zones à enjeux
 - . secteurs à prospecter
 - . axes de la sensibilisation
 - . Préconisations et fiches de gestion

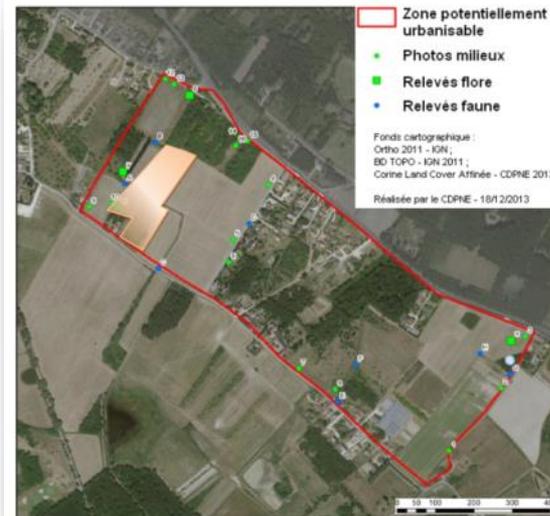


Les principales étapes de l'IBC



■ Volet inventaire

- 👉 Étude bibliographique
- 👉 Identification des secteurs à prospector
- 👉 Inventaires, cartographie
- 👉 Présentation des résultats



Les principales étapes de l'IBC



Aide à l'intégration de ces données dans les projets de la commune

Fiche-action n°2 Quelques conseils de gestion pour le site du bassin des Gouaches

Contexte



Dans le cadre de l'IBC, des inventaires naturalistes et scientifiques (faune, flore et milieux) ont été réalisés sur ce site ou bassin des Gouaches. Les résultats de ces inventaires sont présentés dans le présent rapport (paragraphe 3.3.2). Ce bassin d'infiltration reste en partie en eau ce qui permet à la végétation héliophile et hydrophile à se mettre en place. Ce type d'habitat est très rare sur la commune car les zones humides sont quasiment absentes. La flore présente sur cet espace est diversifiée. De plus, on note avec intérêt la présence de deux espèces d'orchidées.

Préconisations

L'accueil des amphibiens et des odonates (libellules et demoiselles) sur ce bassin reste limité à la hauteur d'eau qui dépend des précipitations. Le début d'année 2013 a été riche en précipitations permettant de garder un niveau d'eau suffisant pour les adultes et le développement des larves. Les années plus sèches ne permettent la réalisation d'un cycle biologique complet de ces deux groupes taxonomiques. La solution serait d'imperméabiliser une portion du bassin afin de préserver toujours un minimum d'eau pour l'accueil et le développement des amphibiens et des odonates. Aux vues de la rareté des marais sur et en périphérie de Villebarou, une mesure de plus permanent en faveur de la faune aquatique serait de créer une mare communale. Voir fiche-action n°4.

L'accueil des reptiles peut être amélioré en créant un tas de pierre et de branches exposés suffisamment au soleil. Une plaque reptile peut être également tassée à côté afin de vérifier l'attractivité des pierres et du bois.

De manière plus générale, des petits aménagements peuvent être créés et installés pour favoriser l'accueil de la faune. Voir fiche-action n°5.

La végétation pourra être fauchée plutôt que broyée sur place, à une hauteur minimale de 15 cm, et après la fin du mois d'août de l'intérieur de la parcelle vers l'extérieur, les jours d'une journée chaude et ensoleillée. Les produits de la fauche pourront être laissés sur place quelques jours afin de laisser le temps aux animaux de s'échapper, puis retirés du site afin de favoriser les plantes fleuries. Des bandes emherbées plus hautes le long de la haie par exemple pourront être laissées (pour favoriser d'autres espèces, les espèces de lianes) et sur des petites surfaces de la parcelle.

46 | Page



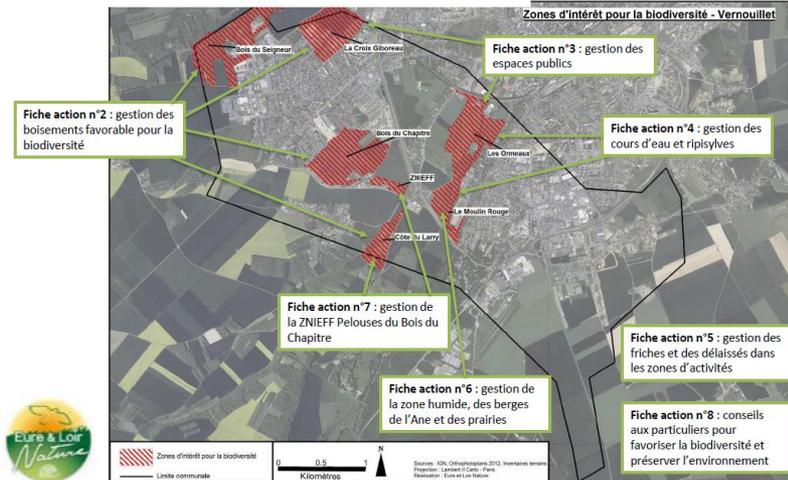
IBI CHEVERNY
Corridors de la grande faune

- Niveau de biodiversité
- Corridors bois calculés
- Corridors grande faune vérifiés
- Clitures
- Limites de la commune de Cheverny

Faune inventoriée : 2011-2012
CDPNE 2014

Financé par le CDPNE

Les propositions de gestion



Les principales étapes de l'IBC



■ Communication-sensibilisation



Figure 1 : affiche annonçant l'atelier de découverte du patrimoine naturel du site du lavoir et du bassin de pisciculture de Cheverny



Figure 2 : affiche de la sortie de découverte des rapaces nocturnes



Figure 2 : photographie prise lors de la présentation en salle des rapaces nocturnes et de leurs mœurs



Figure 3 : photographies prises durant l'atelier de construction de nichoirs à rapaces nocturnes



Figure 3 : affiche de l'atelier intergénérationnel de construction de nichoirs à rapaces nocturnes



Panneaux flore et faune installés par la commune sur le site du lavoir et du bassin de pisciculture de Cheverny



Figure 3 : diplôme remis aux enfants lors de l'atelier de construction de nichoirs à rapaces nocturnes

Les IBC



- Démarche volontaire de la commune
- Apporte une plus-value environnementale. Permet à la commune de:
 - ✓ protéger et valoriser son patrimoine naturel
 - ✓ anticiper la prise en compte des enjeux biodiversité dans les projets
 - ✓ de s'afficher comme pilote sur le territoire régional
- Démarche participative, implication des habitants
- Outil de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité
- Contribue aux études environnementales nécessaires aux différents projets d'aménagement



Les IBC

Les associations locales peuvent vous accompagner sur le dispositif,
n'hésitez pas à les contacter :



<http://www.fne-centrevaldeloire.org/index.php/nos-actions/actualites-biodiversite/inventaire-de-la-biodiversite-communale>



CDPNE

34 Avenue Maunoury
Centre Administratif
41 000 BLOIS
Tél.: 02 54 51 56 70
cdpne@wanadoo.fr
www.cdpne.org

Biodiversité Communale

Merci de votre attention